



Reconnaissance AEAI N° 30986

Titulaire	Fabricant
Forster Profilsysteme AG Hofstrasse 41 8590 Romanshorn Suisse	
Groupe	242 - Portes coupe-feu avec vitrage
Produit	FORSTER FUEGO LIGHT EI30-2
Description	Porte à deux battants en tôle d'acier/d'acier fin (E=3mm) et panneau ROCKWOOL-FLUMROC PARA (E=60mm, PS=85-90kg/m ³), E=65mm, vitrage PYROSTOP 30-10 (E=15mm, Lmax=1524mm, Smax=1.13m ²), joints KERAFIX FLEXPLAN 200 NG-A et caoutchouc, affleurée. Huisserie en acier/acier fin, avec joints KERAFIX FLEXPLAN 200 NG-A et caoutchouc. ITS.
Utilisation	EI 30 Btest=2600mm, Htest=2800mm pm/pm avec poids spécifique bas/pl Utilisation voir pages suivantes
Documentation	ift, Rosenheim: Rapport d'essai '19-001007-PR01 (PB-C04-01-de-01)' (25.04.2019), Rapport d'expertise '19-001629-PR01 (GAS-C04-01-de-04)' (27.09.2024)
Conditions d'essai	EN 1634-1; EN 1363-1
Appréciation	Résistance au feu EI 30
Durée de validité	31.12.2030
Date d'édition	03.07.2025
Remplace l'attestation du	02.03.2023

Association des établissements cantonaux d'assurance incendie





Domaine d'application directe

Le domaine d'application directe des résultats d'essais des portes, fermetures, fenêtres est indiqué dans la norme EN 1634-1:2014, chapitre 13.

Le domaine d'application directe définit les changements admissibles sur l'élément d'essai à la suite d'un essai réussi de résistance au feu. Ces modifications peuvent être appliquées automatiquement sans que le commanditaire ait besoin de rechercher une évaluation, un calcul ou une approbation supplémentaire.

VARIATIONS DIMENSIONNELLES ADMISSIBLES

L'amplitude des variations dimensionnelles admises dépend du fait que le temps de classification a été juste atteint (catégorie A) ou dépassé (catégorie B).

Portes pivotantes ou battantes

- Variations dimensionnelles admissibles selon l'extension du domaine d'application

MATÉRIAUX ET CONSTRUCTIONS

Sauf indication contraire dans le texte ci-dessous, les matériaux et la construction du bloc-porte ou de la fenêtre ouvrante doivent être identiques à ceux de l'essai. Le nombre de vantaux et le mode de fonctionnement (par exemple, coulissant, à simple ou double action) ne doivent pas être modifiés.

Construction en métal

- Il est permis d'accroître les dimensions des enveloppes de métal autour des dormants pour recevoir des constructions support plus épaisses. Il est permis d'augmenter l'épaisseur du métal de 25 % au maximum.

Constructions vitrées

- Le type de verre et la technique de fixation sur les bords, y compris le type et le nombre de fixations par mètre de périmètre, ne doivent pas changer par rapport à ceux soumis aux essais.
- Le nombre de baies vitrées et chacune des dimensions (largeur et hauteur) du verre de chaque vitrage intégré dans un élément d'essai peuvent être :
 - Dimensions selon extension du domaine d'application
- Le nombre de baies vitrées et chacune des dimensions du verre de chaque vitrage inclus dans un élément d'essai ne doivent pas être augmentés.
- La distance entre le bord du vitrage et le périmètre de chaque vantail, ou la distance entre les baies vitrées, ne doit pas être réduite par rapport à celles incorporées dans les éléments d'essai.
La largeur minimale de la frise est de 220mm.

Finitions décoratives

- Lorsque la peinture de finition n'est pas censée contribuer à la résistance au feu de la porte, d'autres peintures sont acceptables et il est permis de les ajouter aux ouvrants ou aux dormants.

Fixations

- Il est permis d'augmenter le nombre de fixations par unité de longueur utilisées pour fixer les blocs-portes sur les constructions support, mais il ne doit pas être réduit. Il est permis de réduire la distance entre les fixations, mais elle ne doit pas être augmentée.

Quincaillerie de bâtiment

- Il est permis d'augmenter le nombre de paumelles et de pions anti-dégonfage, mais il ne doit pas être réduit.



Extension du domaine d'application

Les extensions du domaine d'application directe sont réglées dans le document ci-après :

Rapport d'expertise ift Rosenheim, n° 19-001629-PR01 (GAS-C04-01-de-04) du 27.09.2024

- Vide de cadre :
Bmin=530mm Hmin=405mm Smin=0.21m²
Bmax=2600mm Hmax=2800mm Smax=7.30m² Verrouillage multiple
Bmax=2600mm Hmax=2800mm Smax=7.30m² Serrure à clenche unique, avec verrouillage vers le haut
Bmax=2348mm Hmax=2395mm Smax=5.09m² Serrure à clenche unique (uniquement pour porte en tôle d'acier)
- Type et épaisseur de la tôle d'acier du vantail :
Acier doux : E=2.5-3.0mm
Acier inoxydable: E=2.5-3.0mm
- Elargissement de cadre (huissserie) :
Profilé de cadre tubulaire en acier avec plaque ROCKWOOL-FLUMROC PARA (E=60mm, PS=85-90kg/m³), recouvert des deux côtés de tôle d'acier (E=2.5-3.0mm), sur le pourtour en une à trois faces, Bmax/Hmax : ≤1000mm (uniquement pour porte en tôle d'acier)
- Vitrages :
Montage variante 1

Type de vitrage	E [mm]	Bmax [mm]	Hmax [mm]	Smax [m ²]	Largeur de la frise min. [mm]
Pyrostop 30-1x	≥15mm	1004	2364	2.37	220
Pyrostop 30-2x	≥18mm	1004	2364	2.37	220
Pyrostop 30-xx, Isolierglas	32-53mm	1004	2364	2.37	220
P4A, P5A, P6B					
Pyrostop 30-10x	≥16mm	1004	2364	2.37	220
Pyrobel 16, Monoglas	≥17mm	1004	2364	2.37	220
Pyrobel 16, Isolierglas	≥29mm	1004	2364	2.37	220
Hero-Fire EI30, Monoglas	≥12mm	1004	2364	2.37	220
Fireswiss Foam 30-xx, Monoglas	≥15mm	1004	2364	2.37	220
Fireswiss Foam 30-xx, Isolierglas	32-53mm	1004	2364	2.37	220
Pyranova S2.x	≥15mm	1004	2364	2.37	220
Pyranova secure 30 P8B RC3	35mm	1004	2364	2.37	220
Pyroguard T-EI30 18-2	≥18mm	1004	2364	2.37	220
Pyroguard T-EI30 16-2 VI	≥16mm	1004	2364	2.37	220
Pyroguard T-EI30 18-2 VI	≥35mm	1004	2364	2.37	220
Swissflam 30xx	16/28mm	1004	2364	2.37	220
Contraflam 30	≥16mm	1004	2364	2.37	220
Contraflam 30-2 IGU	32-53mm	1004	2364	2.37	220
Climaplus/Protect					
Contraflam 30-2	≥20mm	1004	2364	2.37	220
Polflam EI30	≥20mm	1004	2364	2.37	220

Montage variante 2

Type de vitrage	E [mm]	Bmax [mm]	Hmax [mm]	Smax [m ²]	Largeur de la frise min. [mm]
Pyrostop 30-1x	≥15mm	624	624	0.39	220
Pyrostop 30-2x	≥18mm	624	624	0.39	220
Pyrostop 30-10x	≥16mm	624	624	0.39	220
Pyrobel 16, Monoglas	≥17mm	624	624	0.39	220
Fireswiss Foam 30-xx, Monoglas	≥15mm	624	624	0.39	220
Pyranova S2.x	≥15mm	624	624	0.39	220



Information sur l'utilisation selon les prescriptions suisses de protection incendie AEAI

Reconnaissance AEAI n° 30986

Requérant : Forster Profilsysteme AG

Durée de validité : 31.12.2030

Date d'édition : 03.07.2025

- Montage dans parois selon la documentation Lignum protection incendie, 4.1 Éléments de construction en bois, chiffres 4.4.2, 4.4.4 – 4.4.7, état 2017
- Ferme-porte en applique ou intégré
- Avec/sans joint de sol
- Quincaillerie diverse
- Autres variantes selon le rapport d'expertise